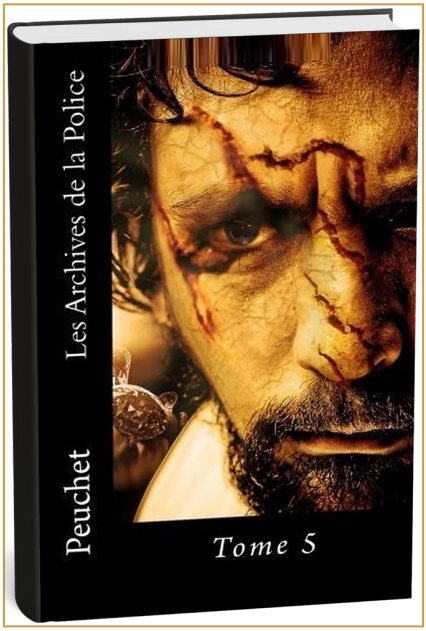
MAISON BEAULIEU · AB ÉDITIONS

*Les Archives de Peuchet (1838) · Inclus dans l’Intégrale Vol. II · Source du Dossier Picaud*




# Mémoires tirés des Archives de la Police — Tome V (1804–1815) · Avec l’Affaire Picaud

PREMIER CHAPITRE INTÉGRAL OFFERT

ADRIEN L. BEAULIEU

adrienbeaulieu.com · Ex-libris d’extrait gratuit

EXTRAIT DE LECTURE · DE L’ARCHIVE AU FEUILLETON

# Chapitre 69 — Le général Savary, duc de Rovigo, onzième ministre de la police. Son despotisme. Son ordonnance sur les domestiques. On le surnomme le Séide-Mouchard. Jacques Delille persécuté. Intervention de Napoléon. Madame de Staël. Conspiration du général Mallet. Le Nègre-Blanc. Le duc de Rovigo se retire de Napoléon. Il négocie son pardon auprès des puissances étrangères. Le prince de Talleyrand fait intervenir Huttin pour rejeter sur Savary la responsabilité de la mort du duc d’Enghien.

Si je faisais une satire, j’entrerais sans doute dans les détails de la vie privée et militaire du duc de Rovigo. Peu d’hommes ont eu plus de bonheur, peu ont tant prêté au ridicule et à la médisance. Homme rusé, mais d’un médiocre esprit, aussi dévoué par moments à Napoléon que prompt à l’abandonner, il apporta dans l’exercice de ses fonctions un détestable amour-propre et une complète impéritie. Par-là, non seulement il se rendit insupportable à tous, mais de plus il fit haïr son maître ; il ne sut pas s’honorer, soit en le suivant dans son premier exil, soit en s’attachant sincèrement à la Restauration. Son ambition maladroite osa tenter un coup de maître ; il n’était pas de force à le mener à bien. Il fut abattu par un homme contre lequel il

était imprudent de jouter, et il essuya une chute qui lui fut plus amer que les précédentes.

Napoléon était au faîte de sa puissance, et son empire brillait du plus grand éclat. Sa gloire et sa prospérité plaçaient la France an premier rang des puissances de l'Europe. Fouché, prédécesseur de Savary, établit un ordre fixe dans toutes les parties de la grande police et dans les mesures qui en dépendent. Le général Savary put donc facilement continuer de tenir les rênes de l'administration, sans avoir besoin de faire un long et pénible apprentissage. Ce n'est pas là cependant ce que prétend Savary. A l'en croire, transporté à sa nomination dans un monde nouveau, il avait trouvé toute l'organisation intérieure bouleversée, les documents les plus importants étaient disparus et une main subreptice avait traîtreusement enlevé les listes des espions titrés et de bonne compagnie, chargé de l'inspection des salons de Paris. Mais ces assertions peuvent être révoquées en doute et facilement expliquées par l'immense vanité du duc de Rovigo. En admettant même la disparition des listes des espions notables, il n'y aurait eu là qu'un fait familier sans doute aux ministres de ce département. On conçoit bien, en effet, que, dans l'intérêt du service de sa place, un administrateur consente à compromettre vis-à-vis de lui-même quelques amis fidèles, mais doit-il se croire pour cela autorisé à reconnaître de telles complaisances par l'inféodation de ses amis au service de ses successeurs ? Nous ne le pensons pas.

Mais, au demeurant, ce qui est incontestable, c'est que Fouché avait mis une régularité admirable dans cette portion du gouvernement. Les rouages de cette savante machine marchaient presque seuls ; ils durent naturellement être dérangés par l'inclusion

d'un homme tel que Savary. Son ton de mauvaise compagnie, ses manières dures, ses formes acerbes épouvantèrent ou rebutèrent tout d'abord des personnes accoutumées au ton exquis de Fouché. On se recula, on traça autour du nouveau ministre comme une enceinte de solitude, dans laquelle il ne se trouva pas peu embarrassé, semblable à ces dieux formidables dont la représentation moisit par le respectueux éloignement de leurs adorateurs.

Ce culte de l'abandon qu'on voua au successeur de Fouché n'était certes point une conspiration de bureaux, mais bien une manifestation sérieuse de l'opinion publique. Lorsque Savary fut appelé au ministère de la police, le 3 juin 1810, on se forma une idée toute d'effroi de la manière dont le portefeuille serait administré. La consternation fut instantanée et universelle. Lui-même en a été tellement frappé que dans ses Mémoires, œuvre beaucoup moins véridique que nombre d'autres du même genre, il n'a pas laissé de constater par un aveu formel cette disposition malveillante qu'il rencontra dès son entrée en fonctions.

M. Dubois était encore préfet de police, lorsque le duc de Rovigo remplaça Fouché. Soit que celui-ci prétendît avoir le droit de nommer aux places de cette administration inférieure, soit que ce fut en conséquence d'une convention tacite, le ministre débuta par s'emparer de la nomination des employés supérieurs. Il se fit ainsi dictateur dans son gouvernement, s'arrogeant une action directe et immédiate dans toute l'étendue de son ressort, et il priva ses subordonnés des bénéfices naturels attachés à la clause de leur responsabilité. C'était du despotisme au petit pied. M. Dubois n'osa pas lutter. Sa disgrâce, d'ailleurs, qui suivit de près le changement de ministère, ne lui laissa pas le temps de songer à la résistance. Quant

au baron Pasquier qui, dans la même année (le 14 octobre 1810), succéda à M. Dubois, il ne protesta pas davantage contre l'usurpation du ministre.

Savary débuta par des fautes qui signalèrent son incapacité. Une aventure assez piquante qui venait de lui arriver, peu de temps avant sa nomination au ministère de la police, aventure que je raconterai au lecteur, quelques pages plus loin, inspira à Savary la folle idée de charger les maîtres de l'espionnage des domestiques. Il était enjoint à chaque maître ou maîtresse de maison, tant privée que publique, de rendre compte au commissaire de police, par un rapport circonstancié, de ce qu'avait fait durant son service le domestique mâle ou femelle, réclamant ou recevant son congé. Un pareil moyen de police emportait avec soi la nécessité d'une si ignoble délation qu'il demeura sans exécution, comme par le fait il était inexécutable. On avait bien essayé déjà de faire espionner les maîtres par les valets, idée mauvaise, mais réalisable. Il était réservé au duc de Rovigo de tenter la contre-partie d'une telle manœuvre, idée honteuse et impraticable. On avait dit du premier espionnage qu'il avait été inventé par un maître tombé dans la condition des laquais ; on dit du second qu'il était nécessairement le projet d'un laquais élevé an rang des maîtres. Mais nous l'avons déclaré, et nous le répétons, une répulsion universelle brisa dans les mains inhabiles de Rovigo une arme qui serait devenue funeste à la paix publique.

Des actes de rigueur, un plus grand nombre de prisons d'état ouvertes et remplies de malheureux, un luxe de surveillance vexatoire à l'égard des princes d'Espagne détenus à Valençay, de M. de Polignac et autres détenus politiques ; le redoublement de rigueur, soit avec les Anglais captifs à Verdun, soit envers les prisonniers, une sévérité

atroce exercée à l'égard des prêtres, évêques et cardinaux italiens, sujets du pape, et qui ne voulurent pas reconnaître la suprématie de Napoléon ; enfin une surveillance taquine, rogue et malfaisante, et en résultat odieuse à toutes les classes comme à tous les individus, vint affliger Paris dont la bonne humeur ou le mécontentement répondit à cette calamité par un sobriquet. Savary fut nommé le Séide-mouchard.

Il pensa même à persécuter Jacques Delille, l'inoffensif abbé, traducteur des Géorgiques et auteur du poème de l'Imagination. Il fallut pour empêcher cet acte de cruauté que l'empereur lui-même intervînt. «Savary, dit-il, le génie n'est pas du ressort de la police. Dans l'intérêt de ma gloire et dans celui de votre honneur, ne tourmentons point les muses. Laissez mourir en paix et dans ses convictions ce digne vieillard. S'il n'a pas mon affection, il a mon estime.»

Ces paroles sublimes, prononcées devant MM. de Fontanes et de Chaptal, furent répétées par eux en ma présence chez l'archichancelier à un dîner peu nombreux. Ces messieurs nous les rapportèrent comme ayant été dites le matin même, au déjeuner de l'empereur. C'est pour nous une occasion de regretter que Napoléon n'ait pas toujours montré une si généreuse sollicitude pour la liberté des écrivains de son époque. Mais dans cette occasion sa libéralité de sentiments ne lui coûtait pas cher, à vrai dire, et le grand âge de l'abbé de Delille doit être pris en considération. Si l'abbé, qui n'aimait pas l'empereur, eût eu vingt ans de moins, l'abbé aurait été sans doute abandonné à Savary. Notre observation n'a pour but que de rendre à César ce qui est à César et à la comédie de l'empire ce qui lui appartient.

Mais revenons à notre biographie.

C'est une opinion unanime que le duc de Rovigo ne fut pas le dernier à presser le dénouement de cette émouvante et si rapide tragédie qui fut la mort du duc d'Enghein. Les Mémoires de l'époque ont également laissé à Savary la responsabilité d'un fait d'un autre genre. Mais ce dernier se recommande surtout par le ridicule : nous voulons parler de la lutte engagée ouvertement entre le ministre de la police et madame de Staël. Cette femme remarquable le mena aussi rudement aux yeux des contemporains qu'il la relança discourtoisement à la connaissance de ses estafiers. Aux lettres si énergiquement belles qu'elle écrivait et où elle plaida sa cause avec une foudroyante éloquence, on lui répondit par la plus basse persécution. Ici, il n'en fut pas comme pour l'abbé Delille qui, de sa vie, n'avait enflé que de champêtres pipeaux ; l'empereur intervint encore dans ce démêlé, mais on sait de quelle manière.

Le duc de Rovigo était bien odieux ; mais pour achever de le perdre dans l'opinion publique, il fallait qu'une conspiration venant à éclater n'eût d'autre effet que l'incarcération du ministre chargé de la prévoir, de la prévenir et d'incarcérer les conspirateurs. Le lecteur a déjà compris qu'il est ici question de la conspiration du général Mallet. Le duc de Rovigo en a donné l'histoire avec de telles réticences et de si mensongères explications, que les faits dans ses récits sont complètement défigurés.

M. de Mallet, général de brigade, né à Dôle en Franche-Comté, le 28 juin 1754, après avoir fourni une carrière honorable et brillante, était tombé dans la disgrâce impériale, parce qu'il faisait partie du petit groupe d'officiers notoirement dévoués au général Moreau. Marié et père, il n'en conspirait pas moins, ce qui inquiéta la police à

laquelle Napoléon l'abandonna. Enfermé dans des prisons d'état, transféré enfin à Paris dans une maison de santé, cet homme, doué d'une de ces intelligences qui bouleversent les empires, possédant ce courage de lame qui rend tout possible, et n'est complice envers soi-même d'aucune de ces lâches trahisons par où périssent les projets des hommes vulgaires, Mallet organisa seul et opéra seul (car s'il eut des instruments, il est permis de nier qu'il eut des complices), seul, disons-nous, Mallet conçut et fit éclore la conspiration la plus habilement préparée et la plus audacieusement exercée que l'histoire tant ancienne que contemporaine connaisse et nous apprenne. Napoléon absent, Paris presque entièrement dégarni de troupes, Mallet pensa qu'à la faveur de son grade de général, il pourrait s'emparer sans coup férir de la capitale de l'empire ; et il le fit. Pendant plusieurs heures, Mallet fut maître de Paris. Un sergent de la garde de la ville dont il fit son secrétaire et son aide-de-camp, un abbé poltron et bavard qu'il utilisa en forme de paravent et ensuite de fascine, enfin deux prisonniers, ses frères d'armes, les officiers généraux Guidal et Lahorie qu'il employa comme des signes officiels reconnus des soldats, mais s'ignorant eux-mêmes, voilà les éléments dont disposa et se servit le général Mallet.

Le 23 octobre 1812, Napoléon étant à combattre les Russes, les éléments et la famine, à quatre cents lieues de Paris, Mallet, qui était alors, ai-je dit, dans une maison de santé, au faubourg Saint-Antoine, se revêt de son uniforme de général, va à l'Hôtel-de-Ville, y annonce la mort de l'empereur et la nécessité de préparer un local où l'on tienne une assemblée qui délibère, sans désemparer, sur le parti à prendre. Il avait préparé les troupes de quelques casernes, qui devaient se rendre sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et qui s'y rendirent effectivement. De là, Mallet se transporte chez le général Savary, lui déclare qu'il a ordre

de l'arrêter, que le gouvernement est changé et qu'il doit conduire le ministre à la prison de la Force. Savary se laisse emmener sans discussion, sans résistance. Ce coup l'a atterré. A la force, il trouve le baron Pasquier, préfet de police, qui avait subi le même sort.

Ce double coup terminé, Mallet court à la place Vendôme, chez le commandant de Paris, le général Hullin ; mais ici la conspiration échoue ; une double porte perd tout, les cris d'une femme changent la face des choses : Hullin était déjà arrêté et avait remis son épée à Mallet, lorsque madame Hullin, suppliante et éplorée, réclame, au nom de son mari, l'exhibition de l'ordre d'arrestation, Mallet répond par un coup de pistolet tiré à bout portant sur le général. Madame Hullin s'enfuit ; un soldat de l'hôtel est dépêché, par une issue de service, pour aller chercher du secours : l'issue était libre, et cet homme put sortir ; il revient avec la garde ; le chef d'état-major Doucet arrête Mallet : la conspiration n'existe plus.

En effet, bientôt les généraux Guidal et Lahorie sont arrêtés également et, accompagnés de Mallet, jetés dans les cachots de la Force, d'où sortirent alors, honteux par delà les oreilles, le duc de Rovigo et le baron Pasquier.

Mallet, Guidal, Lahorie, le colonel Soulier et des subalternes payèrent de leur vie cette tentative. On n'en a pas connu jusque à aujourd'hui les véritables causes. Les événements de 1830 ne me permettent pas de compléter ici une révélation que je pourrais faire, mais rien ne sera perdu pour être différé. Il est réservé à une autre plume que la mienne de lever le dernier voile qui recouvre encore le but véritable du coup de main de Mallet. Les documents originaux que j'annexe à ces présents Mémoires, serviront en partie de pièces à ce procès.

On plaisanta beaucoup les deux chefs de la police, à l'occasion de cette mystification ; il en résulta que, plus que jamais, on qualifia la police de rouage inutile, puisque, malgré le grand appareil dont elle est entourée, un seul homme détenu pouvait conspirer, préparer la réussite du complot, ouvrir les prisons, pénétrer dans les casernes, entraîner les soldats, surprendre et emprisonner les fonctionnaires les plus éminents ; enfin changer, s'il avait eu plus de bonheur, la face de l'empire. Qui l'avait prévenu ? Personne ! Quelle résistance lui avait été opposée ? Aucune. Qui fit manquer le dénouement ? Le hasard seul, et non la police, malgré son étalage fastueux de force, d'habileté et d'adresse ! Ce qu'il y a de certain, c'est que le duc d'Otrante, quoique absent et invisible, était l'âme de ce coup incroyable. Les détails que je tiens en réserve convaincront le public que tous les mystères des mille et un événements survenus en France, depuis 1789, sont l'œuvre constante d'un parti infatigable dans son projet de placer la couronne de France sur une tête autre que celles de la descendance directe de Louis XIV. La branche bâtarde avait des chances et plus d'une fois elle fut près de réussir.

Lorsque, à la suite de la catastrophe fatale de Moskow, Napoléon se détermina à rentrer en France pour y chercher des hommes et des secours d'argent, on s'attendait à lui voir témoigner toute la rigueur de son ressentiment contre son ministre Savary et son préfet de police baron Pasquier ; il n'en fut pas ainsi : l'un resta dans la charge inférieure d'où la restauration le tira pour le faire monter si haut ; et Savary, bien que ridiculisé du sobriquet de duc de la Force, n'en demeura pas moins investi de la confiance de son maître, à la surprise extrême des courtisans et du public. Une seule victime paya pour tous dans cette circonstance. Le conseiller d'Etat, préfet de la Seine, comte Frochot, ayant eu la faiblesse d'admettre pour réel le récit de Mallet,

et, en conséquence, ayant donné des ordres pour que l'Hôtel-de-Ville fût mis à la disposition du gouvernement provisoire, fut destitué solennellement à la suite d'une séance du conseil d'Etat où la cause fut proposée, plaidée et jugée.

A mesure que les événements devenaient plus tristes, le duc de Rovigo redoublait de sévérité et de male rage ; il tenta, par tous les moyens possibles, de surprendre les conspirateurs : on lui reprochait déjà la participation aux morts de monseigneur le duc d'Enghien, de Pichegru, du colonel Wrigtt, du marquis d'Aché, si atrocement livré par madame de Vaubadon… On lui reprochait également de n'être pas demeuré étranger au massacre des habitants de la ville de Caen, ordonné et présidé par le baron Méchin, alors préfet du Calvados.

Nous ne pouvons oublier encore l'étonnante histoire du nègre-blanc. Cette histoire est tellement burlesque que c'est à ne pas y croire : Savary y crut cependant. Un jour, le ministre de la police est informé qu'un assassin, expédié du Nouveau-Monde, va débarquer en France pont attenter à la vie de l'empereur. Cet homme répond au nom de Gabriel Timothée ; c'est un Caffre, vendu au cabinet anglais, à l'ex-roi de Suède, au comte de Lille (Louis XVIII) et à l'empereur de Russie. Ce misérable doit donner la mort à Napoléon en le piquant avec une aiguille empoisonnée, et enfin, cet exécrable nègre, pour déjouer la surveillance de la police, sait, à son gré, se rendre blanc, de nègre qu'il est, et puis redevenir nègre, puis blanc, etc.

Sur-le-champ, et en conformité de cette admirable découverte, tous les préfets, sous-préfets et maires et autres officiers municipaux sont avertis par le ministre des précautions à prendre pour s'emparer du nègre-blanc. Et au lieu de saisir le nègre-blanc, qui était de la famille de l'hippogriffe et des autres chimères, on s'empara d'une

foule d'honnêtes gens, atteints et convaincus du port illégal de tête basanée et de crime de promenade. Ne voilà-t-il pas un bel exploit de plus dans la carrière administrative de M. de Rovigo !

Cependant la catastrophe approchait. Savary, dans la nuit du 30 au 31 décembre 1813, vint aux Tuileries présenter à l'empereur une note pour le déterminer à faire arrêter les députés du corps législatif, membres de la fameuse commission de l'adresse. Il voulait qu'on les fît juger, condamner sans désemparer par une Cour spéciale, dont l'arrêt sanglant serait exécuté en deux heures de répit. On prétend qu'il ajouta : «Sire, il faut que ce soit le tome second du duc d'Enghien.»

«Fou que tu es, lui fut-il répondu ; le peu de succès qu'a obtenu le premier tome doit décourager d'y donner une suite. Alors, d'ailleurs, j'avais fait un pacte avec la Victoire ; maintenant on nous a battus.»

Savary, en s'éloignant, ajouta que si Sa Majesté changeait d'avis, elle n'avait qu'à le faire prévenir, et qu'en trois heures la chose serait terminée.

Au départ de Napoléon pour entreprendre cette sublime et si funeste campagne de France, Rovigo reçut les pouvoirs les plus absolus. J'ai eu dans mes mains l'original de cette pièce. Hors l'impératrice et le roi de Rome, mesdames de Montesquiou et de Montebello, tout le reste, hommes et femmes, grands et grandes, même les rois Joseph et Jérôme, le prince archichancelier, le prince architrésorier, les sénateurs, ministres, conseillers d'état, maîtres des requêtes, auditeurs, les députés, les juges, les militaires de tout grade, les fonctionnaires de tout rang pouvaient être arrêtés, jugés et exécutés à la diligence du ministre de la police, s'il acquérait la preuve

du flagrant délit d'intelligence avec l'ennemi. Par une restriction bien bizarre, à côté du nom du prince de Bénévent, une note disait : On n'exécutera rien de décisif envers ce dernier, à part les premières mesures de prudence, sans au préalable en avoir référé à l'empereur dont on n'admettra la réponse que par écrit et marquée du signe que connaîtra le duc de Rovigo : NAP… Ce terrible NAP, qui accordait un trône ou brisait un diadème.

Les mesures désespérées que Savary mit en jeu pendant les derniers moments où il fit la police, avaient tellement exaspéré l'opinion publique, qu'assurément, soit les Français, soit les alliés, lui eussent fait un assez mauvais parti. Il le comprit. La terreur le gagna, et quoi qu'il en ait dit, c'est uniquement son ascendant qui détermina la fuite, le déshonneur de l'impératrice et la chute du trône impérial. Anéanti comme un mince débris dans une si grande ruine, quand il vit la cause de son maître perdue, il essaya de la desservir afin de se faire quelques titres auprès du nouveau gouvernement ; en premier acte d'ingratitude, il se recula de Napoléon, et bien que la route de Paris à Fontainebleau fût libre de tout obstacle, bien que Napoléon réclamât avec des cris de désespoir son fidèle Achate, son confident, le duc de Rovigo ne parut pas. Au contraire, durant ce lamentable et fatal écroulement de l'empire et de l'empereur, Savary négociait pour obtenir son pardon des puissances étrangères, pour que le nouveau roi lui continuât les bontés de Napoléon.

*— Fin des premières pages offertes (Chapitre I complet à retrouver dans l'édition intégrale) —*

MAISON BEAULIEU · AB ÉDITIONS

## Poursuivre l’enquête avec Adrien L. Beaulieu

Retrouvez la fiche complète de « Mémoires tirés des Archives de la Police — Tome V (1804–1815) · Avec l’Affaire Picaud » pour réserver l’édition complète dès son ouverture, ou plongez dès ce soir dans notre trilogie historique disponible immédiatement.

**Ouvrir la fiche officielle de « Mémoires tirés des Archives de la Police — Tome V (1804–1815) · Avec l’Affaire Picaud » →**

**Lire dès ce soir : Trilogie Treize à Table Tomes I–III (24,90 €) →**

https://adrienbeaulieu.com/books/peuchet-t5